

### **APRC - réunion du CA, en visio**

Présents : Christine BOCKAERT, Jean-Louis WATHY, Christian QUINTIN, Marie-Emmanuel RAFFENEL, Gérard DUBUS, Maryse DUBUS, Christiane PAURD, Brigitte TETART, Cécile AZARD

#### **1- Point sur les dossiers juridiques**

Cour de Cassation D. L : nous venons d'apprendre que nous avons perdu et devons régler 3000€ à la Cavimac. Il n'y a plus de recours possible.

Notifications CRA :

Pour J.D, suite à l'avis négatif de la CRA, le diocèse a accepté sa demande de règlement des cotisations ce 6.12.24.

Dans un certain nombre de cas, la CRA a refusé de valider car les cotisations n'avaient pas été payées. La Cavimac, en tant qu'organisme administratif, renvoie à l'intéressé la responsabilité d'en faire la demande auprès de sa collectivité religieuse. Les échanges entre la Cavimac et l'APRC se poursuivent et les retours reçus positifs.

Une réunion restreinte de l'équipe juridique est envisagée prochainement sur les choix et orientations à déterminer dans les dossiers. Exemple : les dossiers pour lesquels, quoi que nous fassions, l'adhérent relèvera de l'ASPA (allocation solidarité personnes âgées) ou de l'ACR (allocation complémentaire de ressources versée par le Fonds Social de la Cavimac)

Orientation vers une demande d'indemnisation avec l'aide d'un avocat ? Vers une association qui traite des réparations ?

Il est important que l'APRC continue à porter auprès des instances la question des abus sociaux.

Un accord a été donné par le CA pour le départ en CRA pour un dossier ce 6.12.2024.

Le CA donne son accord pour l'intervention d'un avocat en soutien de Joseph dans un dossier particulièrement complexe.

le CA a décidé à l'issue d'une procédure ou après la régularisation amiable d'un dossier, de prendre contact avec les adhérents afin de les sensibiliser aux efforts humains et financiers dont ils ont bénéficié. Le souhait étant que les adhérents aidés s'investissent dans l'APRC et, a-minima, poursuivent leur adhésion.

#### **2- Rappel cotisations 2024**

Il a été envoyé par Brigitte Tétart auprès de 70 personnes. Pour l'instant, 4 ou 5 ont réglé.

L'appel de cotisations 2025 sera envoyé début janvier.

#### **3- Point Comptabilité**

- Le compte de l'association a été transféré à Mandelieu où réside Brigitte Tétart, trésorière.
- Marie-Emmanuel Raffenel se charge des écritures comptables

#### **4 -Renouvellement du Conseil d'administration**

- Certains membres arrivent au bout de leur mandat. Chacun devra annoncer en janvier prochain s'il repostule ou non.

- Rechercher de nouveaux administrateurs : par message via AssoConnect, par contact avec des adhérents avec compétences spécifiques, ou ayant terminé leur parcours en procédure.

## **5 – Régions**

Les régions sont le lieu où les adhérents peuvent comprendre ce qu'est l'APRC : dimension collective, entraide, rencontres. Or, nous constatons que certains nouveaux adhérents ne participent pas aux réunions régionales qui sont un lieu de ressources et d'appui pour ceux qui partent en procédure.

Comment les inciter à y venir et participer ? Contact individuel ?

Quelles missions confie-t-on aux régions ?

Certaines régions ne se réunissent plus du fait du vieillissement de leurs membres, de l'éloignement.

Cette question sera abordée lors de l'AG.

## **6 –Préparation de l'AG 2025**

L'AG se déroulera à Paris les 29 et 30 mars.

Nous reprendrons les 3 axes prioritaires dégagés lors de l'AG 2024, avec un temps en petits groupes puis un temps de reprise avec André Ruchot qui nous a accompagné l'an dernier.

Une première réunion préparatoire aura lieu le 17 décembre avec lui et quelques membres du CA. Les régions seront sollicitées pour faire remonter leurs questions et leurs souhaits en début d'année.

## **7 – Historique des procédures**

Christiane Paurd a réalisé ce gros travail qui sera accessible sur le site uniquement pour les adhérents. Les procédures ont été anonymisées. Ce document retrace 20 ans de luttes de l'APRC.

## **8– ODJ prochain CA**

ODJ prochain CA : prépa AG et rapport financier, rapport moral pour le bulletin.

Point commission juridique.

## **9– Calendrier des prochains CA**

<b>Mardi 7 - mercredi 8 janvier 2025</b>	Mardi 10h / Mercredi 8 – 12h	71 rue de Grenelle
<b>Lundi 10 février 2025</b>	10h-12h / 14h-16h	Par zoom
<b>Lundi 10 mars 2025</b>	10h-12h	Par zoom
<b>Vendredi 28 mars 2025</b>	16h/18h	En présentiel
<b>AG – 29-30 mars 2025</b>	Maison de la Salle	En présentiel

**La présidente**  
**Christine BOCKAERT**

**La secrétaire adjointe**  
**Maryse Dubus**